SELARL MJ MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC
Traitement du 24 nov. 2026 - GemWeb V4.31.12

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

2007
FRERES BOIS & PAYSAGES EURL
19 rue des Chenes
15270 CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL

Procédure

Nature du jugement
Liquidation judiciaire simplifiée

Date du jugement
24 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
SELARL MJ MARTIN
Maître Fanny MARTIN
4 AVENUE GAMBETTA
RESIDENCE SAINT ELOI
15000 AURILLAC